

Objectif

Piloter le projet de prévention (rôle de maîtrise d'ouvrage de la prévention, assumé ou délégué par le chef d'Etablissement).

- ✦ Il vise à définir les objectifs précis et la politique de prévention, à allouer des ressources et en évaluer le résultat.
- ✦ Il doit permettre l'arbitrage du projet de prévention dans le temps et la mobilisation des services concernés.
- ✦ Le pilotage s'appuie sur une concertation avec les instances représentatives du personnel, le CHSCT ou les DP en particulier.

Cette formation s'intègre dans une démarche de prévention des risques professionnels.

Les résultats de cette démarche participeront à la mise à jour du document d'évaluation des risques professionnels (document unique).

Compétences à développer

- ✦ Initier et Développer une démarche de prévention des risques dans son entreprise
- ✦ Manager la S&ST de son entreprise

Prérequis à la formation d'Animateur Prévention HAPA

<p><u>Méthodes pédagogiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Utilisation du référentiel pédagogique INRS ~ Apport didactique ~ Travail de groupe et de sous groupe ~ Etudes de cas filmés 	<p><u>Matériel utilisé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Film vidéo ~ Vidéo projecteur ~ Paper board ~ Ordinateur
<p><u>Validation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Attestation de formation de validation des acquis pour les participants ayant participé à la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation 	<p><u>Public concerné</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Directeur d'établissement HAPA
<p><u>Nombre de participants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ~ 10 salariés maximum par session 	<p><u>Pré requis</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Etre engagé sur le projet de prévention de son établissement et envisager d'envoyer une personne ou deux en formation d'animateur Prévention des Risques professionnels (animateur PRP)
<p><u>Formateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ~ Formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et responsables d'EHPAD ~ Organisme avec une demande en cours d'habilitation INRS pour dispenser la formation 	<p><u>Durée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ~ 1 jour et ½ journée d'accompagnement dans l'établissement.

Programme

1^{er} jour

- ✓ Accueil et objectifs
- ✓ La démarche prévention et les principes généraux (C1)
- ✓ Les différentes étapes de la démarche (C1)
- ✓ Les risques du métier (C1)
- ✓ Management à la Santé & Sécurité au Travail (C2)
- ✓ Responsabilité et rôle des différents Acteurs (C2)
- ✓ Choix de l'AP HAPA et cadrage (C2)

2^{ème} jour

En entreprise, avec l'AP HAPA, ½ j

- ✓ Cadrage du projet
- ✓ Coordination des actions
- ✓ Définition de la stratégie